

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Saint-Affrique, le 28 mai 2018

Déroulement de la rentrée scolaire des élèves en classes de 3^{ème} et de 2^{nde}

mardi 4 septembre 2018

- **8 h 30 - 11 h 00 Accueil des élèves internes**
Installation à l'internat et vérification du dossier d'inscription
- **10 h 30 Accueil des élèves demi-pensionnaires et externes**
Vérification du dossier d'inscription
- **11 h 15 Réunion à l'amphithéâtre** (tous les élèves et leurs parents)
Présentation de l'année scolaire et rappel des règles de fonctionnement
- **12 h 30 Repas des élèves**
- **14 h 00 Prise en charge des élèves par le Professeur Principal et les enseignants de la classe**
- Présentation de l'emploi du temps et du déroulement de l'année, visite de l'établissement (Centre Equestre, Exploitation, Atelier)
- **A partir de 17 h 00 Prise en charge des élèves par la Vie Scolaire**
Goûter puis, pour les élèves internes, activités favorisant l'intégration

Ces horaires sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée y compris pour les élèves demi-pensionnaires et externes.

La présence des familles à la réunion de 11 h 15 est fortement conseillée.

Les élèves doivent être en possession de leur « carte jeune ».

Tous les élèves doivent être munis, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations qui vous ont été transmises dans le dossier d'inscription).

Aucun élève ne pourra être accueilli la veille de la rentrée scolaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, mes sincères salutations.



Le Proviseur Adjoint,

G. APPERE

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Saint-Affrique, le 28 mai 2018

Déroulement de la rentrée scolaire des étudiants en classe de BTS 1 PA

Mardi 4 septembre 2018

- **14 h 00 Accueil des étudiants de première année**
Vérification des dossiers d'inscription pour tous les étudiants.
Installation à l'internat pour les étudiants internes.
- **15 h 00 Accueil en classe par la Direction et le professeur coordonnateur**
Organisation de l'année scolaire, vérification du dossier d'inscription, ...

Ces horaires sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée.

Les étudiants doivent être en possession de leur « carte jeune ».

Tous les étudiants doivent être munis, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations qui vous ont été transmises dans le dossier d'inscription).

Aucun étudiant ne pourra être accueilli la veille de la rentrée scolaire.

Stages en entreprise

2 semaines de stages en exploitation agricole et 10 semaines en organismes professionnels (OPA) sont programmées sur le cycle de formation BTS PA. Nous vous suggérons de rechercher sans tarder des lieux de stages appropriés en vous appuyant sur les fiches de renseignement ci-jointes.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, mes sincères salutations.



Le Proviseur Adjoint,

G. APPERE

Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole La Cazotte

route de Bourmac 12400 SAINT-AFFRIQUE - Tél.: 05 65 98 10 20 - Fax : 05 65 49 13 56

E-mail : lpa.st-affrique@educagri.fr - Site : www.la-cazotte.educagri.fr



RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Saint-Affrique, le 28 mai 2018

Déroulement de la rentrée scolaire des élèves en classe de Première
Mercredi 5 septembre 2018

- **8 h 30-11 h 00 Accueil des élèves internes**
Installation à l'internat et vérification du dossier de réinscription
- **10 h 30 Accueil des élèves demi-pensionnaires et externes**
Vérification du dossier de réinscription
- **11 h 15 Réunion à l'amphithéâtre** (tous les élèves et leurs parents)
Présentation de l'année scolaire et rappel des règles de fonctionnement.
- **12 h 15 Repas des élèves.**

Jeudi 6 septembre 2018

- **8 h 00** Présentation de l'emploi du temps et du déroulement de l'année scolaire par le Professeur Principal.
- **9 h 00 Début des cours**

Ces horaires sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée y compris pour les élèves demi-pensionnaires et externes.

La présence des familles à la réunion de 11 h 15 est fortement conseillée.

Les élèves doivent être en possession de leur « carte jeune ».

Tous les élèves doivent être munis, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations qui vous ont été transmises dans le dossier de réinscription).

Aucun élève ne pourra être accueilli la veille de la rentrée scolaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, mes sincères salutations.



Le Proviseur Adjoint,

G. APPERE

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Saint-Affrique, le 28 mai 2018

Déroulement de la rentrée scolaire des étudiants en classe de BTS 2 PA
Mercredi 5 septembre 2018

- **14 h 00 Accueil en classe par la Direction et le professeur coordonnateur**
Organisation de l'année scolaire, vérification du dossier de réinscription, ...
- **16 h 00 pour les étudiants internes**
Installation à l'internat

Les cours débiteront le jeudi 6 septembre à l'horaire prévu à l'emploi du temps.

Ces horaires sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée.

Les étudiants doivent être en possession de leur «carte jeune».

Tous les étudiants doivent être munis, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations qui vous ont été transmises dans le dossier de réinscription).

Aucun étudiant ne pourra être accueilli la veille de la rentrée scolaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, mes sincères salutations.

Le Proviseur,

G. PARISOT



RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Saint-Affrique, le 28 mai 2018

Déroulement de la rentrée scolaire des élèves en classe de terminale

Mercredi 5 septembre 2018

- **14 h 00-16 h 00 Accueil des élèves internes**
Installation à l'internat et vérification du dossier de réinscription
- **15 h 00 Accueil des élèves demi-pensionnaires et externes**
Vérification du dossier de réinscription
- **16 h 15 Réunion à l'amphithéâtre** (obligatoire pour tous les élèves et leurs parents selon leur disponibilité)
Présentation de l'année scolaire et rappel des règles de fonctionnement.

Ces horaires sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée y compris pour les élèves demi-pensionnaires et externes.

La présence des familles à la réunion de 16 h 15 est fortement conseillée.

Jeudi 6 septembre de 8 h à 9 h prise en charge par le professeur principal, à partir de 9 h cours en fonction de l'horaire prévu à l'emploi du temps.

Les élèves doivent être en possession de leur « carte jeune ».

Tous les élèves doivent être munis, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations qui vous ont été transmises dans le dossier de réinscription).

Aucun élève ne pourra être accueilli la veille de la rentrée scolaire. Il n'est pas prévu de navette de transport scolaire en fin de journée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, mes sincères salutations.



Le Proviseur,
G. PARISOT



Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole La Cazotte

route de Bournac 12400 SAINT-AFFRIQUE - Tél.: 05 65 98 10 20 - Fax : 05 65 49 13 56

E-mail : lpa.st-affrique@educagri.fr - Site : www.la-cazotte.educagri.fr

